

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 37 (1929)

Heft: 6

Artikel: Consultations médicales par T.SF. en haute mer

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consultations médicales par T. S. F. en haute mer.

On sait que les navires dont le tonnage dépasse 1500 tonnes, ou ceux ayant à bord 50 personnes (équipage compris), doivent légalement être pourvus d'installations de télégraphie sans fil, de façon à pouvoir communiquer avec les stations côtières de T. S. F. ou avec d'autres bateaux munis des mêmes appareils.

Comme ce n'est guère que sur les grands paquebots qu'on trouve un médecin, le service de T. S. F. sera surtout utile — médicalement parlant — à tous les navires n'ayant pas de docteur à bord, mais possédant un sansfiliste auquel les capitaines pourront dicter une consultation en vue d'obtenir rapidement les conseils d'un médecin. C'est un peu comme une consultation par téléphone qu'un samaritain d'un village éloigné adresse à un médecin qui peut alors donner d'utiles avis et dire ce qu'il convient de faire en attendant son arrivée.

C'est à la Croix-Rouge que revient l'honneur d'avoir placé la question des consultations en haute mer sur un plan mondial et de l'avoir fait entrer dans la voie des réalisations. On comprend que cette assistance médicale est de la plus grande utilité, car tous les jours surviennent soit des accidents soit des maladies à bord de navires dont les équipages n'ont point de médecin. La radio-télégraphie est donc appelée à jouer un rôle prépondérant dans les soins à donner aux marins malades ou blessés, et déjà les pays scandinaves ainsi que l'Amérique ont organisé un service médical par T. S. F. pour un grand nombre de leurs navires. Mais il s'agit d'étendre cette activité, de la rendre internationale, et — en même temps, pour des motifs faciles à comprendre — de standardiser, de rendre uniformes les caisses à médicaments que

chaque navire doit posséder, de façon à ce que les équipages puissent facilement exécuter les indications données par les médecins consultés par radio.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails d'application de ces méthodes consistant à décrire sommairement l'accident ou la maladie, en vue d'obtenir rapidement des renseignements médicaux sur la conduite à tenir. Les télégrammes spéciaux concernant ces demandes et ces réponses devraient avoir la priorité sur les autres communications par T. S. F.; on a proposé de les appeler « Radio médicaux ».

Pour des raisons d'éloignement en haute mer, ou encore à cause des longueurs d'ondes, trois cas peuvent se présenter :

1. *Communication de navire à navire.* En mer, le sansfiliste d'un bateau cherchera à atteindre par T. S. F. un navire ayant un médecin à bord. Il exposera le cas et recevra les indications du docteur.

Exemple: « Bateau Zinnia. Phare flottant de Borkum demande consultation médicale. » A la suite de cet appel le navire allemand Oliva qui a reçu la demande de secours entre en relation avec le Zinnia. Voici la demande: « Chauffeur, éclatement conduite vapeur. Brûlures dans cou et visage. Grandes cloques. Certaines sont déchirées; chair rouge. »

Ce radio transmis le 2 mai 1927 à 19 h. 35, la réponse parvient à 20 h.: « Saupoudrez poudre bismuth recouverte de gaze ou bien paraffine blanche, ou bien iodoforme recouvert de gaze, ou encore huile d'olives recouverte de gaze. Par-dessus l'un de ces médicaments, une compresse imbibée d'acétate d'alumine. »

Au moment de l'échange de ces communications, l'Oliva se trouvait à 45 milles à l'est de la position du Zinnia, et ce

navire offrit même de venir lui-même au secours, si besoin était. Il y a lieu de remarquer aussi le côté pratique de la réponse du médecin allemand qui a tenu compte des moyens de fortune auxquels sont trop souvent réduits les navires sans médecin.

2. *Communication d'un navire avec un poste côtier de T. S. F.* demandant les renseignements par téléphone à un hôpital.

Exemple: Le 27 avril 1927. — Messages échangés via Ostende-Radio, et adressés à l'hôpital militaire d'Ostende.

Cas 1. — « Marin, 29 ans, malade depuis le 24 avril, température 39°, pouls 130, langue très chargée, mal gorge, petites taches rouges figure, poitrine, prescrivez. »

Déposée à bord à 10 h. 08, la transmission était terminée à 10 h. 10. La réponse de l'hôpital, reçue au poste côtier d'Ostende à 10 h. 24, fut reçue à bord du Zinnia à 10 h. 25, et prescrivait: « Diagnostic probable: scarlatine (maladie infectieuse). Traitement: isolement et désinfection, régime lacté ou thé, gargarisme ou eau oxygénée diluée au 50°. »

La durée entre la demande et la réception de la réponse a été de 17 minutes.

Cas 2. — « Homme, 48 ans, douleurs atroces flanc gauche, début brusque, urine légèrement sanguine, prescrivez. »

Réponse de l'hôpital, reçue 20 minutes plus tard: « Diagnostic probable: Colique du rein. Traitement: repos, diète hydrique, laudanum 30 à 40 gouttes en plusieurs fois, pansements humides chauds. »

3. *Communication de navire à une station quelconque par l'intermédiaire de navires-relais*, la station radio-médicale ne pouvant être atteinte directement.

Exemple: Bateau Zinnia. « Matelot, 25 ans, violentes douleurs ventre depuis deux jours. Température 39°, pouls 140, vomissements. Sensibilité atroce bas-ventre en appuyant. Prière prescrire. »

Déposée à 14 h. 07, cette demande a été captée par un navire distant d'environ 400 km., qui, n'ayant pas de médecin, l'a retransmise à l'hôpital de Göteborg (au sud de la Suède). La station de Göteborg accusait réception à 14 h. 21. La distance couverte en relais a été de près de 500 milles marins (soit environ 900 km.).

La réponse du centre médical suédois fut: « Probablement appendicite. Traitement opératif nécessaire. Rien manger ni boire. Traitement opium 30 gouttes trois fois par jour. » Déposée à 16 heures, le poste de T. S. F. du Zinnia en accusait réception à 16 h. 05. La durée entre la demande et la réponse a été de une heure et 58 minutes.

Par ce qui précède, on pourra se rendre compte de la grande efficacité du service par relais pour les demandes de secours médicaux à très grandes distances, d'autant plus que les relais peuvent être multipliés.

On voit par les exemples que nous venons de citer combien cette aide médicale peut être utile, aussi est-il à souhaiter que les consultations radio-médicales puissent entrer dans la pratique maritime courante, puisqu'elles sont réalisables — grâce aux relais — même à des distances énormes.

Pour la réalisation parfaite d'un tel service international proposé par la Croix-Rouge, un accord doit intervenir entre les pays maritimes; des instructions doivent être données aux capitaines des navires sans médecin, et il serait extrêmement opportun d'arriver à une standardisation de l'équipement pharmaceutique des bateaux.

Nous pensons que la Conférence internationale qui s'occupe de ces questions d'assistance aux marins sera bientôt à même de déposer des conclusions définitives.

D^r M^l.